

Ministère
des
Travaux Publics.

7^{me} Division.

Bâtimens civils.

1^{er} Bureau.

Académie de
France à Rome.

Travaux à exécuter
en 1851, dans les
Bâtimens.

352
Paris, le 21 Février 1851

Monsieur le Directeur, M^r le Ministre
de l'Intérieur m'a donné avis de la demande
que vous lui avez adressée, le 10 Novembre
dernier, au sujet de certaines réparations
à exécuter dans les Bâtimens de l'Académie
de France à Rome.

D'après vos propositions, la dépense
est évaluée à 9,500 francs, savoir:

- 1^o Réfection du carrelage des chambres
d'habitation des pensionnaires en d'une
partie des ateliers — 1400.⁶⁰ 42.⁶⁰ francs
- 2^o Peinture des chambres après
le renouvellement du carrelage — 367.⁰³ 1/2
- Total . . . 1767.⁴⁵ 1/2.

qui, au taux de 537. centimes 63, pour un écu
romain, font 9,500 francs.

J'ai l'honneur de vous annoncer
que j'ai compris cette dépense dans la
répartition du crédit d'Entretien des Bâtimens
publics affecté à l'exercice 1851.

Je vous autorise en conséquence à
donner des ordres pour que les réparations

M^r Allaux, Directeur de l'Académie de France à Rome.

indiquées ci-dessus soient immédiatement
entreprises.

Je prendrai incessamment des mesures
pour que la somme de 9500 francs soit mise
à votre disposition.

Je vous rappellerai, en terminant, la
nécessité de réunir tous les comptes relatifs
aux travaux pour lesquels un crédit de 15,000^f
a été ouvert à l'exercice 1850. Cet exercice
étant clos, il importe de ne pas perdre de
temps pour produire toutes les pièces
justificatives de la dépense.

Recevez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.
Le Ministre des Travaux publics,

P. Magny

Ministère
des
Travaux Publics.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

7^{me} Division.

Paris, le 21 Mars 1851

Bâtiments Civils.

2^e Bureau.

Palais de l'Académie de France
à Rome.

Liquidation des dépenses de
l'exercice.

Monsieur, vous m'avez fait
l'honneur de me transmettre le bordereau
des dépenses faites en 1850 au Palais de
l'Académie de France à Rome, et au paiement
desquelles vous avez appliqué la somme
de quinze mille francs mise, à titre d'avance,
à votre disposition.

Je présume, bien que votre lettre d'envoi
n'en fasse pas mention, que ce bordereau
et les pièces qui l'accompagnent sont
les duplicata de celles que vous aurez dû
remettre au Payeur de l'armée d'Italie
pour justifier l'emploi de la somme
dont vous étiez régisseur comptable.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Pour Le Ministre des Travaux Publics,
en par autorisation,
Le Secrétaire Général,

Arbelot

M. Maux, Directeur de l'Académie de France à Rome